

Boisemont



Bulletin d'informations Municipales

janvier 2009

Sommaire

- Page 2
- Edito
- Page 3-4
- Informations sur la CACP
- Page 4
- Un nouveau délégataire pour l'eau
- Page 5
- Pour un environnement préservé
- Page 6
- Enquête Sécurité Routière
- 11 novembre : 90ème anniversaire
- Page 7-8-9
- Hier, Aujourd'hui : Décès de notre doyenne
- Page 10
- France-Uruguay, un match nul ...
- Boisemont Tennis Loisirs
- Page 11
- L'Épinette de Boisemont
- Page 12
- La randonnée, c'est le pied !
- Du côté de l'école
- Page 13
- Internet : un outil éducatif
- Page 14
- Vie du Conseil
- Page 15
- Repas de Noël des Anciens
- Les petits gâteaux de Noël
- Carnet Rose
- Page 16
- Calendrier 2009

Edito

L'année qui vient de s'écouler a connu bien des changements : la mise en route d'une nouvelle équipe municipale qui a dû prendre ses marques, le renouvellement des élus du conseil communautaire, la nouvelle organisation des services de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et la nouvelle majorité du Conseil Général.



Malgré les temps difficiles qui semblent se confirmer, la Municipalité maintient ses objectifs : réaliser la construction de cinq logements sociaux pour les jeunes, débutant dans la vie active, solutionner les problèmes d'insécurité routière, préserver le cadre de vie du village, maintenir une fiscalité raisonnable par la recherche de sources d'économies.

En ce début d'année, le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter, à chacune et chacun d'entre vous, de longs mois de bonheur et surtout de bonne santé.

Cordialement

Jean Claude Wanner



Information sur le débat d'orientation budgétaire de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP).

Le débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 18 novembre s'est engagé sur fond de double crise : **une crise financière et une crise économique** avec un ralentissement très marqué de la croissance, partout dans le monde, en Europe et en France. En raison de leur intégration dans l'économie et de leur poids dans les investissements publics, les collectivités locales ne sont pas épargnées par ces événements.

Le budget 2009 s'établira donc dans un environnement contraint sous les effets de l'intensification de la crise internationale.

Les collectivités locales sont impactées à double titre **par la crise financière internationale**.

Le premier écueil qui les menace est le manque de liquidités sur les marchés financiers : les conditions de prêt se durcissent et certaines grandes banques de dépôts se retirent en tout ou partie du secteur public local. En second lieu, les collectivités doivent faire face à l'augmentation des frais financiers.

Les collectivités locales et notamment les établissements publics de coopération intercommunale sont également touchées par **la crise de l'immobilier** directement liée à **la crise bancaire**. En effet, les perspectives de transaction sur le marché immobilier baissent, incitant les promoteurs à revoir leurs stratégies de construction. La Communauté d'Agglomération, en tant qu'aménageur, doit dès lors prévoir un portage plus long des charges foncières compte tenu du décalage potentiel de certaines opérations dans le temps.

Outre les crises financières et immobilières, l'atonie de la croissance mondiale et européenne pèse sur les finances des collectivités. Concernant la France, les prévisions de croissance ont été revues à la baisse. En outre, les collectivités locales dépendantes de la Taxe Professionnelle

souffrent directement du ralentissement des investissements des entreprises.

Les difficultés financières de l'Etat pèsent sur les finances des collectivités.

Le déficit prévisionnel du budget de l'Etat en 2008 sera de 49,4 milliards d'euros et celui prévu en 2009 de 70 milliards. Les concours financiers de l'Etat aux collectivités ne progresseront pas en 2009, et ce pour les trois ans à venir. La dotation globale de fonctionnement ne tiendra plus compte de la croissance mais évoluera seulement en fonction de l'inflation retenue.

Par ailleurs les collectivités demeurent dans l'incertitude concernant l'avenir de la taxe professionnelle et l'évolution du fond de compensation de la TVA.

Les orientations budgétaires 2009 de la CACP.

Dans un contexte de recettes peu dynamiques :

- 1% pour la taxe professionnelle
- 1% pour la dotation globale de fonctionnement
- **Poursuite de l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement** par la stabilisation des dépenses en valeur et la maîtrise de la masse salariale afin de maintenir une épargne brute élevée.

- **Limitation de l'investissement au PPI** (plan pluriannuel d'investissement) 2004-2009.

Un investissement prévisionnel de 90 millions d'euros pour un emprunt d'équilibre estimé à 55 millions d'euros.

Si on essaie de situer la CACP par rapport à d'autres collectivités comparables, il apparaît qu'en dépit de bases fiscales relativement faibles, et grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, elle est en mesure de réaliser d'importantes dépenses d'équipement par habitant tout en maintenant un niveau d'endettement très mesuré.

Le budget Primitif 2009 de la CACP

Le budget primitif 2009 est composé du budget principal et de 6 budgets annexes.

Le budget principal 2009 (dépenses d'investissement et de fonctionnement) s'équilibre à hauteur de 201 066 041 € (- 1,9 % par rapport au BP 2008).

Les efforts sur la section de fonctionnement, en dépit d'un contexte peu favorable, permet de maintenir un niveau

d'épargne brute conforme aux objectifs de la CACP (18 millions d'euros).

Le budget 2009, comme le budget 2008, est présenté par politique publique, programme et opération, avec un descriptif des objectifs pour 2009. Les budgets annexes concernent l'aménagement, les ateliers relais, le traitement des déchets, l'eau potable, la restauration et l'assainissement. Ces différents budgets sont consultables en Mairie.

Les conséquences pour Boisemont

La limitation des opérations de la CACP dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement (PPI) sera ressentie par les 12 communes, dont Boisemont. Cela affectera les

programmes de voirie, d'éclairage public ou de restauration de bâtiments.

La nouvelle organisation est constituée de :

Une Direction Générale composée d'un Directeur Général des services et de quatre Directeurs Généraux Adjointes, assistés de responsables (Veille territoriale, Marketing territorial, Secrétariat général, Organisation et méthodes, Direction des ressources humaines).

La Création de 3 pôles :

Pôles ressources (POLER) comprenant la Direction des finances et des achats, la Direction des bâtiments, les Missions juridiques et de veille, la Direction de la logistique et la Direction des systèmes d'information.

Pôles d'expertises (POLEX) comprenant les pôles développement économique du territoire, le pôle développement durable, énergie, flux, infrastructures en réseaux, le pôle planification urbaine et habitat, le pôle organisation de l'espace et du paysage, le pôle opérations d'aménagement, le pôle animation du territoire et le pôle mobilité et stationnement.

Pôles territoriaux (POTER) comprenant un pôle territorial Viosne Centre, un pôle territorial Bords d'Oise et un pôle territorial l'Hautil (incluant Boisemont).

Ces pôles territoriaux seront les interlocuteurs des Communes. Ils sont accompagnés d'une cellule technique de coordination, d'une cellule ressources et de régies.

Un nouveau délégataire pour l'eau.

A partir du 1er janvier 2009, la gestion du service d'eau potable de l'eau des 12 communes de l'agglomération de Cergy Pontoise sera assurée par Cyo'.



Le 12 février 2008, le Conseil d'Agglomération de Cergy-Pontoise a confié à Cyo' (entreprise locale de Veolia Eau) la gestion déléguée de son service public de production et de distribution d'eau pour les 18 prochaines années.

Cyo' a proposé dans son offre, un service innovant, conciliant progrès

économique et social, préservation de la ressource en eau et de l'environnement.

A travers des contributions concrètes et des engagements en adéquation avec les objectifs fixés par la Communauté d'Agglomération et le projet d'Agenda 21 mis en œuvre, **Cyo' investira 47 millions d'euros sur la durée du contrat**, sans augmentation du prix moyen actuel du service.

Des innovations majeures

Placer les habitants de l'agglomération au cœur du service de l'eau.

Cyo' mettra en place, en étroite collaboration avec les services de l'agglomération, des outils et des actions de communication pour leur permettre de mieux gérer leur budget eau.

La généralisation de la technologie du radio-relevé sur les 12 communes de l'agglomération permettra aux abonnés du service de l'eau de recevoir des factures trimestrielles basées sur leurs consommations réelles, supprimant ainsi les factures d'estimation.

Une nouvelle structure tarifaire, équitable, sera mise en place : le niveau de la part fixe sera fonction du niveau de consommation de l'abonné. Ainsi, les abonnés souhaitant maîtriser leur consommation pour utiliser la juste quantité d'eau nécessaire à leurs besoins et à leur bien-être verront leur budget annuel baisser.

Permettre à la solidarité locale de s'exercer en accompagnant les clients en situation difficile.

Dans le cadre du nouveau contrat, Cyo' et la Communauté d'Agglomération de Cergy mettront en place des **chèques eau**. Ce moyen de paiement propre au service de l'eau constitue une aide immédiate en termes de règlement de la facture et une réponse dans le temps en termes d'aide à la gestion du budget eau des personnes en difficulté. Ils seront remis aux bénéficiaires par l'intermédiaire des CCAS des communes de l'agglomération.

Préserver les ressources en eau.

Des actions de surveillance et une démarche écologique d'entretien des espaces verts des périmètres de protection immédiats vont être mises en place sur les forages de l'agglomération : fauchage, élimination des produits phytosanitaires...

Cyo' s'engage à faire progresser le rendement de réseau sur toute la durée du contrat, avec un objectif de 84% minimum, et un gain de 1% de rendement tous les 3 ans pendant 9 ans, aucune zone de distribution n'ayant un rendement inférieur à 78%.

Assurer la sécurisation de la distribution de l'eau, la préservation de la santé publique et moderniser le service.

17 millions d'investissements nouveaux seront réalisés sur les 5 premières années du contrat.

Les investissements porteront sur la sécurisation de l'alimentation et la distribution de l'eau sur tout le périmètre de l'agglomération, le renforcement de la sécurité de l'hôpital et la préservation de la santé publique à travers le renouvellement des branchements publics en plomb.

33 400 compteurs seront équipés de la technologie de radio-relevé.

Dès le 1er janvier, les habitants des 12 communes de l'agglomération seront accueillis au Centre Service Client de Cyo' du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h. Le service de l'eau sera géré à partir de l'agence Cyo'-Veolia Eau basée rue de la Pompe à Cergy Saint Christophe.

Un courrier d'information et un kit abonnement complet seront adressés à l'ensemble des abonnés du service de l'eau des 12 communes de l'agglomération à partir du mois de janvier 2009.

Pour un environnement préservé

L'eau est un bien précieux qu'il faut préserver. A ce titre, l'assainissement des eaux usées est une étape décisive, qui permet de maintenir la bonne qualité de notre environnement.

Le 18 octobre, les membres du conseil municipal de Boiesmont et ceux de Neuville, ont été conviés à la visite de la station



d'épuration de Neuville.

A 10h, nous sommes accueillis chaleureusement par le responsable de la station. Après les présentations, autour d'un café et de croissants, M. Bonneau nous fait découvrir la station d'épuration, grâce à un écran où apparaît le schéma de son fonctionnement.

De prime abord, cela semble bien complexe, mais au fur et à mesure des explications claires et précises de M. Bonneau, la situation s'éclaire.

Les eaux usées sont collectées via un réseau de canalisations, puis sont traitées sur trois niveaux :

- le traitement primaire pour éliminer les gros déchets et les matières solides en suspension.
- le traitement secondaire, pour réduire les polluants dissous dans l'eau.
- le traitement tertiaire, le plus poussé, pour nettoyer l'eau et éliminer une partie de l'azote et du phosphore.

Une fois épurée, l'eau est restituée à la nature et poursuit son processus naturel d'épuration.

Suite à cet exposé intéressant, nous poursuivons la visite guidée, en pénétrant dans les bâtiments.

A l'extérieur, nulle odeur : il n'en est pas de même à l'intérieur du premier bloc, où sont éliminés les gros déchets: de grandes grilles, équipées de racles, retirent des herbes, des boîtes et toutes sortes de gravas...C'est ahurissant de voir tout ce que drainent les eaux usées !

Dans les blocs suivants, nous respirons ! Les eaux usées sont aérées pour favoriser le développement des micro-organismes chargés d'éliminer la pollution.

Ensuite, les eaux qui commencent à devenir plus claires sont passées à travers de minuscules billes de polystyrène colonisées par des microorganismes épurateurs qui captent et éliminent l'azote et le phosphore.

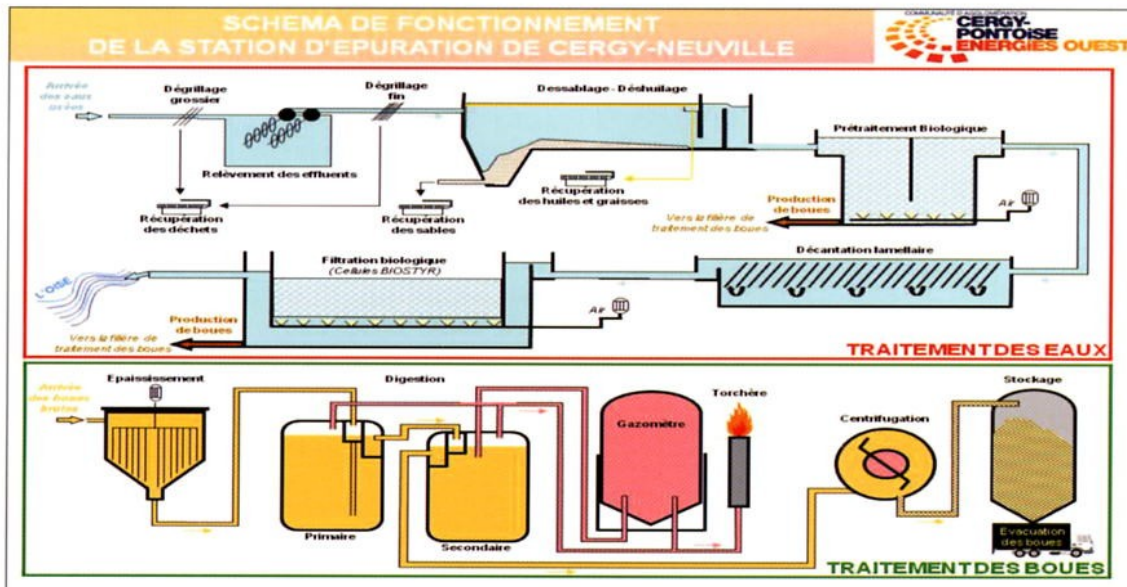
La pollution est extraite sous forme de boues. Actuellement, celles-ci sont chargées sur des camions et évacuées vers un centre d'enfouissement.

D'ici 2012, le système d'assainissement de la station sera mis aux normes européennes.

Cette mise aux normes répond à trois objectifs :

- limiter les rejets au milieu naturel par temps de pluie
- limiter les rejets au milieu naturel en fiabilisant les installations et en améliorant leurs conditions d'exploitation.
- améliorer le niveau de traitement des eaux usées en réduisant la présence d'azote et de phosphore dans l'eau rejetée.

Ce projet permettra de se conformer aux orientations générales du futur Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux (SDAGE) Seine-Normandie, qui vise, entre autre la préservation et la restauration des écosystèmes et la garantie d'une qualité d'eau à la hauteur de l'exigence des usagers.





L'équipe municipale vous remercie de vos réponses à l'enquête sur la circulation dans le village, environ quarante questionnaires sont parvenus à la mairie,

tous les avis seront utiles.

Pour cette raison, nous allons prolonger cette enquête jusqu'au 30 Janvier 2009, en espérant recueillir un nombre de réponses représentatives des souhaits des riverains, permettant la synthèse des nombreuses idées sur les travaux à effectuer et le choix des solutions réalisables :

- les travaux qui dépendent directement du financement de la mairie (sens de circulation, signalisation, stationnement alterné, ralentisseur ou autres).
- les travaux qui dépendent de financements et de décisions d'autres administrations (CACP, Conseil

Général), tels les travaux sur la rue de Vauréal (D 922), ralentisseurs, feux ou autres.

A l'issue de la réflexion, l'équipe municipale vous proposera une réunion des riverains pour le premier trimestre 2009.

Nous avons mis le questionnaire en ligne sur le site www.ville-boisemont.fr, rubrique cadre de vie, onglet sécurité, vous pouvez cliquer sur le lien "questionnaire ci-joint" dans l'article "Sécurité routière". Vous pouvez également le trouver à la mairie ou le demander par mail à commune.boisemont@orange.fr.

Notre souhait pour l'année 2009 est, outre l'aboutissement espéré de ces travaux, l'avancement du projet de nouveau rond point sur la D 922 permettant de sécuriser cette entrée dans le village.



Commémoration du 11 novembre : 90^{ème} anniversaire

Comme tous les ans, le 11 novembre est l'objet d'une commémoration organisée en association avec les communes de Courdimanche et de Menucourt. Cette année, pour le 90^{ème} anniversaire, c'est à Boisemont que revenait l'organisation de cette manifestation. Le rendez-vous était fixé à la mairie de Menucourt à 9h00 et les participants se sont recueillis sur les monuments aux morts de la guerre 1914-1918, au cimetière de Menucourt, puis à Courdimanche près de l'église, et enfin au cimetière de Boisemont. Ensuite une messe a été célébrée à l'église de Boisemont à 11h30 et cette manifestation s'est terminée par un vin d'honneur au château. On a pu toutefois regretter cette année l'absence de fanfare.

Participaient à cette commémoration les maires et des élus des 3 communes, des représentants des associations d'anciens combattants UNC (Union Nationale des Combattants) et FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie). Les pensées allèrent non seulement aux morts de la guerre 1914-1918, mais à l'ensemble des morts de toutes les guerres.



Malgré le manque d'intérêt pour les commémorations des guerres 1914-1918 et 1939-1945, qui paraissent de plus en plus lointaines aux générations récentes, il est nécessaire de ne pas oublier tous les combattants morts au combat. Leur mémoire doit permettre que de telles guerres ne se reproduisent plus.

Marguerite Le Roux, notre doyenne depuis de nombreuses années, s'est éteinte le 7 septembre 2008 à l'âge de 96 ans. Nous tenons ici à manifester notre sympathie à son entourage en rappelant quelques passages de l'interview qu'elle avait bien voulu donner dans le cadre des manifestations de l'an 2000 à Boisemont, pour la radio éphémère créée pour l'occasion : Boisemont FM. Ce témoignage est une vivante illustration de la vie au début du 20^{ème} siècle. Vous pourrez entendre cet extrait de l'interview sur le site internet à : http://www.villeboisemont.fr/bin/audio/Boisemont_FM_Mme_Leroux.mp3.



Ci-dessous le contenu de l'interview :

- Nous sommes chez Marguerite Le Roux, une des doyennes de Boisemont. Bonjour Mme Le Roux, est-ce que je peux vous demander votre date de naissance ?

- Je suis née le 11 octobre 1912, à Boisemont.

- Que faisaient vos parents à Boisemont, est-ce qu'ils étaient déjà de Boisemont au départ ?

- Mon père était cultivateur à Boisemont, il a épousé une fille de cultivateur de Jouy-le-Moutier, ils se sont mariés en 1908, ma sœur Madeleine est née en 1909. Malheureusement mon papa est parti en 1914, je ne l'ai même pas connu, j'avais à peine 2 ans, il a été porté disparu tout de suite, début octobre 1914. Ma mère est restée toute la guerre à travailler, à employer les ouvriers, à travailler les terres ...



- Combien d'hectares y avait-il ?

- A ce moment là, on n'en avait que 28, ce n'était pas beaucoup, on pensait en travaillant à s'agrandir, il y avait des chevaux bien sûr, et puis des charretiers pour s'en occuper, et des vaches. Papa était un homme simple et maman s'occupait beaucoup des vaches. Comme mon papa n'est pas revenu, ça a tout changé.

- Vous êtes allée à l'école de Boisemont je suppose ?

- Oui, à 5 ans je suis allée à l'école de Boisemont jusqu'à 10 ans; dans le haut du village, où il y a l'ancienne mairie.

- Qu'enseignait-on ?

- Oh vous savez, lire, écrire et compter. Je suis partie à 10 ans, ma maman m'a mise en pension parce qu'on avait eu des maîtres d'école, instituteurs, qui étaient malades, ça changeait trop souvent. Ma sœur y était déjà 2 ans avant moi et je suis allée en pension, à la Compassion, place Nicolas Flamel à Pontoise.

- Après vous êtes revenue à Boisemont ...

- J'avais 15 ans passés et comme ma mère avait loué les grandes terres, il ne restait que les jardins fruitiers, et c'était la vente des fruits qui nous faisait vivre. On avait beaucoup de plans de poiriers et il fallait entretenir le terrain sous les arbres. Alors avec ma mère et ma grand-mère, on entretenait les jardins.

- Nous allons parler maintenant de votre adolescence. Je suppose que vous alliez à des fêtes dans la région ?

- Des fêtes communales, de villages voisins, Courdimanche, Vauréal, Jouy-le-Moutier et à Boisemont.

- Aviez-vous des copines ?

- Oui, surtout une bonne copine, qui est malheureusement dans une maison de repos maintenant. Son papa a fait toute la guerre, il est revenu en permission en septembre 1918 où il a conçu un enfant, il est reparti à l'armée pour ne pas passer déserteur et il est mort de la grippe espagnole, tout en ayant fait toute la guerre.

- Vous arrivait-il quelquefois d'aller à Paris ?

- Plus étant jeune fille, oui, maman aimait beaucoup le beau linge, on allait souvent à des expositions de blanc, dans les grands magasins, Galeries Lafayette, Printemps.

- Quel était le moyen de transport pour aller à Paris ?

- Nous avions une petite voiture, une tapissière, avec un petit trotteur, qu'on laissait à l'hôtel de la gare, dans la cour, à Pontoise, il y avait un commis de cour qui s'en occupait, et on prenait le train pour aller à Paris. Après à Paris on faisait nos courses.

- Merci Mme Le Roux de ces petits détails, est-ce que vous pouvez nous parler de la ligne de chemin de fer qui allait de Pontoise à Boisemont ?

- Je ne pourrais pas vous dire quand elle a débuté, l'histoire du tacot, moi je me rappelle du temps où je l'ai pris, étant jeune fille, de 15 à 20 ans. C'était un petit tortillard qui nous faisait plutôt rire, parce qu'il avait du mal à monter les côtes. Des jeunes gens, qui faisaient les fous, disaient qu'ils pousseraient bien le tacot par derrière parce qu'ils arrivaient à le suivre à pied ! Ce train-là partait de Pontoise, direction Les Mureaux, et à une gare au-dessus de Cergy, il se partageait en deux, pour aller l'un du côté de Poissy, et l'autre du côté des Mureaux, c'était le bout de la ligne.

- Vous preniez ce train pour aller au marché ?
 - Oui, le marché de Pontoise le samedi, on prenait le train le matin, on revenait vers midi. Les employés étaient tellement noirs ... en mettant les pelletés de charbon dans le foyer.
 - Où se trouvait la gare de Courdimanche-Boisemont, à cette époque ?
 - Elle se trouvait entre les deux communes. Pour y aller, il y avait un raccourci, un chemin de traverse de Boisemont à Courdimanche (*), et comme parfois le chemin était sale, ma mère mettait des vieilles chaussures pour faire le trajet par le chemin de traverse et on posait nos chaussures sous la banquette de la gare, pour mettre des chaussures propres pour prendre le train.

- Est-ce que vous pouvez nous raconter la rencontre avec votre mari ?

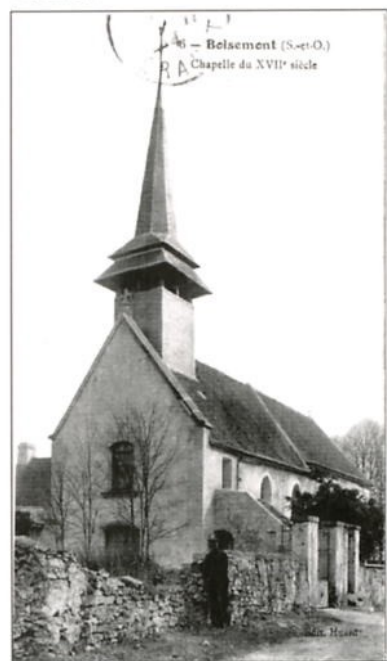
- Mon mari, je l'ai connu à un bal, une société dansante à Pontoise, qui se tenait en matinée, à l'hôtel de la gare. On se rencontrait parfois à des plus grandes fêtes, à la salle des fêtes de Pontoise, en soirée, parce que les mamans accompagnaient les filles, à ce moment-là ! Au départ, ça ne se voyait pas trop, on voyait bien que je dansais toujours avec le même monsieur, mais un jour il a pris l'initiative de venir ici pour demander s'il pouvait me fréquenter pour ... la bonne chose !

- Et alors ?

- Et alors maman l'a bien reçu, bien sûr, elle ne l'a pas mis dehors, elle a dit, écoutez, pour ma fille, je pensais plutôt qu'elle aurait pris quelqu'un de la culture, comme on avait des terres et qu'il n'avait pas un métier pour faire ce qu'on faisait, alors il est reparti un peu la tête basse. Après on s'est revu, et puis il est revenu, et puis ma foi il a été accepté. C'était un maroquinier de luxe, qui travaillait à Paris, comme employé.

- Dans quelle rue travaillait-il à Paris ?

- C'était la rue Greneta, je me rappelle, son patron c'était M. Marande, je me rappelle encore, il m'avait emmené une fois voir son exposition de portefeuilles qu'il avait dans une petite vitrine.



- Vous vous êtes mariés à Boisemont, je suppose ?

- Je me suis mariée le 18 janvier 1933, à la mairie naturellement, et à l'église, le tout à Boisemont.

- Et vous avez fait la fête ?

- Non parce que ma grand-mère était décédée trois mois avant, comme on était en deuil, on n'a pas fait la fête. A ce moment là, on se mariait le matin à la messe, le déjeuner se trouvait chez un de nos cousins qui était restaurateur à Jouy le Moutier, l'auberge St Vincent.

- Donc votre mari a abandonné son métier à Paris pour s'occuper des terres ?

- Oui, du jour où on a été marié. En fait, il commençait à y avoir du chômage, son métier commençait à ne plus très bien



marcher. Avant notre mariage, chez ma sœur, qui était mariée avec un gros fermier, il a été pendant 2 à 3 mois apprendre à semer, à entretenir une terre, à labourer, à se servir des chevaux, à ce moment-là, parce que mon beau-frère, il n'avait que des chevaux, il n'avait pas de tracteurs non plus !

- Est-ce que vous vous souvenez comment on faisait les courses dans la région, est-ce qu'il y avait des commerces à Boisemont ?

- Boisemont n'avait qu'une petite épicerie, on y allait quand on avait oublié quelque chose, mais ce n'était pas dans cette maison-là qu'on se ravitaillait.

- A quel âge avez-vous eu votre premier enfant ?

- Monique, en septembre 1933, elle avait un mois d'avance ...

- A cette époque, vous accouchiez à la maison ?

- Oui. Le docteur venait à la maison pour les accouchements.

- Ce n'était pas trop dur ?

- Le docteur se dérangeait assez bien à ce moment-là ! Il faisait plusieurs visites sans qu'on l'appelle. Monique est donc née en 33, en 35 il y a eu Joël, en 37 Maurice et en 40, en revenant de l'exode, François.

- Est-ce que vous pouvez nous raconter un peu l'exode de la guerre 39-45 ?

- Quand nous sommes partis à l'exode un jour, durant midi, on nous avait dit il faut passer le pont de Poissy avant qu'il saute, c'est ce qu'on a fait. On avait déjà attelé une grosse voiture avec 2 chevaux et la tapissière avec le petit trotteur. On avait un neveu que son père avait placé chez nous parce qu'il avait 16 ans et il ne savait pas où le mettre, c'est donc lui qui conduisait la grosse voiture avec les 2 chevaux et nous, maman et mes enfants, on était dans la tapissière avec le petit trotteur. On a passé ... un tas de pays ... on a marché pendant

plus d'une semaine, puisqu'on a mis 15 jours, 8 jours aller, 8 jours à revenir, à raison de 20 km par jour, ça n'allait pas vite, et on s'est arrêté en bordure du Loir et Cher, je ne me rappelle plus du pays, c'était dans une grosse ferme. Comme on avait des gens avec nous qui s'informaient un petit peu de la marche des allemands, on s'est dit que maintenant on ne va pas partir, on va les laisser passer et on partira après. On est resté 2 jours à laisser passer l'armée allemande et on a regagné nos pays l'un après l'autre, tout doucement. J'ai eu François le 23 juillet, un mois après, j'aime mieux vous dire qu'il n'était pas gros. J'étais morte de faim pendant les 15 jours sur la route, à ne rien manger, on ne trouvait rien. On avait juste emmené du sucre et des pommes de terre.

M. Le Roux était mobilisé à Vincennes, et puis après ils sont partis, c'était l'armée française en déroute, et ils ont atterri dans le midi, à Marmande, il a travaillé dans les fermes, dans le pays de la tomate, là-bas, mais on ne pouvait pas se correspondre. Même quand j'ai eu mon dernier en 40, c'est le secrétaire de mairie qui a envoyé l'avis de naissance pour essayer de le faire revenir plus tôt que les autres, parce que là-bas ils attendaient pour rentrer chez eux, hein! Il avait été mobilisé en janvier comme père de 3 enfants, à ce moment-là ils partaient plus tard que les premiers. Il est rentré ici après le 15 août 40.

- Dès votre retour, qu'est-ce qui avait changé à Boisemont, votre maison n'a pas été pillée ?

- Quelques objets volés, mais pas des grosses choses. Des vêtements, un matelas, par exemple, des bricoles.

- Votre maison n'a pas été saccagée ?

- Non, du tout. Il manquait peut-être une ou 2 casseroles ...

- Et dans le village ?

- Non, il n'y a pas eu vraiment de pillage ...

- Mme Le Roux, j'ai entendu dire que vous aviez un lavoir personnel, est-ce que vous pouvez nous raconter un peu comment ça se passait ?

- Il fallait se mettre à genoux dans une boîte à laver, avoir sa brosse, son battoir, et puis la lessiveuse. On allait savonner le linge la veille, on revenait à la maison pour le faire bouillir, et le lendemain on le rinçait. Alors on vidait le lavoir pour que l'eau soit propre pour rincer le linge.

- En hiver comment cela se passait-il ?

- Vous savez, on vivait à la dure !

- Le linge séchait même à l'extérieur en hiver ?

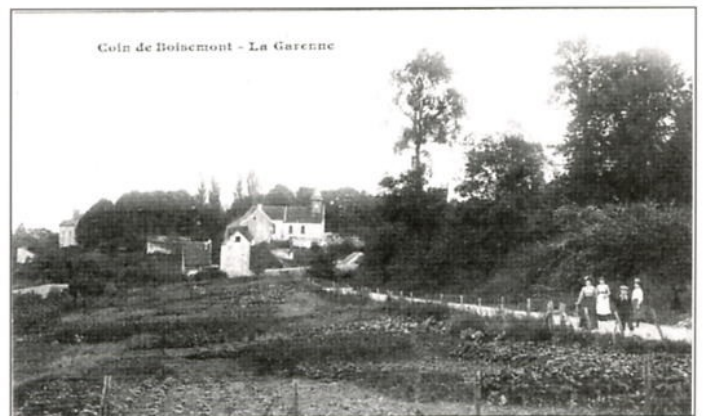
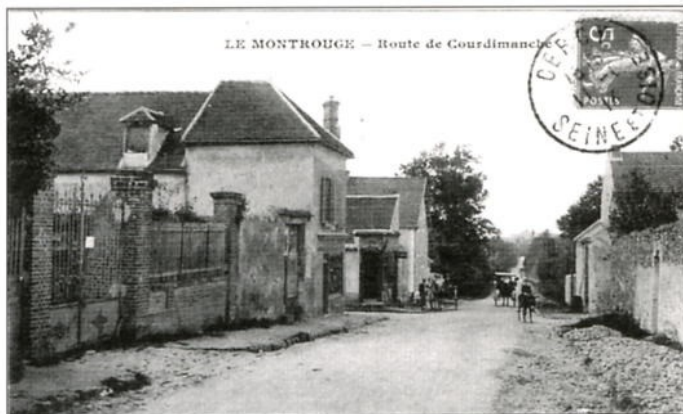
- On avait un grenier, on mettait sécher beaucoup au grenier. On le tordait beaucoup pour l'essorer, il n'y avait pas de truc à essorer comme aujourd'hui !

- Est-ce que vous aviez une voiture, après la guerre ?

- En 47, mon mari n'était pas tellement mécano, c'était une voiture d'occasion, que mon beau-frère nous avait fait avoir par un garage qu'il connaissait. C'était une Renault Celta 4, eh oui ! Je ne sais plus en quelle année, on a eu un grand break blanc ... moi je suis perdue, les voitures je n'y suis plus ... vous savez, il y avait les enfants et tout ça, moi je m'occupais beaucoup de la maison, hein !

- Merci Mme Le Roux de nous avoir reçus chez vous et de nous avoir raconté votre vie, et puis bien évidemment, vous serez là le 21 mai pour la photo du siècle. Merci de nous avoir reçus.

(*) NDLR : le chemin existe toujours, le long du terrain équestre, en face de la rue de la Mairie. Il arrive "Chemin de Boisemont" à Courdimanche et à l'intersection avec la rue du Maréchal Leclerc (toujours à Courdimanche), vous trouverez l'ancienne gare, en face, environ 20m vers la droite. Le bâtiment sert maintenant de halte-garderie.



France-Uruguay, un match nul ...

Munis de banderoles et d'écharpes aux couleurs des bleus, plus d'une dizaine de jeunes supporters Boisemontais s'étaient rendus au stade de France pour assister au match FRANCE - URUGUAY.



L'effervescence a commencé au village lors du regroupement pour le covoiturage. Dans les voitures, les jeunes allaient de leurs pronostics et commentaires d'avant match comme pour atténuer leur impatience. Arrivés aux abords du stade, ils entendaient déjà retentir les hymnes nationaux. Il fallait presser le pas : le match allait commencer. Franchies les premières marches des tribunes, les jeunes et les moins jeunes étaient restés ébahis devant le panorama et l'architecture de ce grand stade. Ils étaient émerveillés par cette foule de près de 80 000 personnes dans une ambiance de fête grandiose. Très vite, ils commençaient à scander les noms de leurs idoles, Henri, Ribéri, Anelka et les autres, mais le moment fort de la soirée était la participation à cette impressionnante vague

humaine, la OLA. Le match en lui même fut pauvre et décevant malgré quelques séquences de jeu peu rythmées et des tirs timides de part et d'autre. Ce match ne restera sans doute pas dans les annales de l'équipe de France, mais les jeunes Boisemontais sont rentrés, malgré la gorge enrouée, les yeux pleins de souvenirs et le cœur comblé de joie. Ce fût une soirée fort agréable. L'expérience est à renouveler !



La saison hivernale du Boisemont Tennis Loisirs

Même si l'activité ralentit en cette saison, le BTL n'hiberne pas pour autant ! Bien que l'on ait le sentiment de jouer moins souvent l'hiver, à cause des périodes de gels ou de forte humidité, les cours sont tout de même maintenus dès que le soleil fait son apparition : alors les joueurs, bien emmitoufflés, se retrouvent autour du professeur pour poursuivre, avec enthousiasme, leur entraînement du mercredi ou du samedi.

Cette année, une première : le BTL s'est ouvert à la compétition d'hiver. Une équipe composée d'hommes et de femmes participe aux Championnats de Doubles d'hiver du Val d'Oise. L'équipe mixte de Boisemont a déjà été reçue, pour sa première rencontre, par le club de Pierrelaye pour disputer 2 doubles messieurs et 1 double dames. Bien que les matchs aient eu lieu en courts couverts, il faisait froid, humide, à peine jour, en ce dimanche matin, mais la convivialité de l'accueil de l'équipe adverse, le café et les croissants chauds ont permis aux joueurs de se réchauffer



rapidement. Les matchs ont été très serrés, en 3 sets pour certains. La prochaine rencontre aura lieu le 11 janvier 2009.

Vu le vif succès enregistré l'an dernier, le BTL a décidé, pour fêter la nouvelle année, de renouveler son après-midi "Galette des Rois" autour de jeux vidéo et de société. Cette animation organisée pour l'ensemble des adhérents du BTL aura lieu le 17 janvier 2009, à partir de 15 heures, dans la très belle salle du château de Boisemont. Cette manifestation conviviale sera aussi l'occasion d'accueillir les futurs membres qui souhaiteraient rejoindre le club. Venez nombreux !

Par ailleurs, nous profitons de ce bulletin d'information pour vous faire part de notre programme d'animation 2009, à noter d'ores et déjà dans vos agendas :

- Mercredi 20 mai 2009 : Sortie Roland Garros pour les jeunes de l'Ecole de Tennis et ouverte aussi aux jeunes Boisemontais souhaitant intégrer le club en adhésion "Spéciale Eté 2009".
- Samedi 13 juin 2009 : Fête du BTL : Le matin, Tournoi double mixte adultes ouvert à tous, adhérents ou non adhérents. L'après-midi, Tournoi des jeunes de l'Ecole de Tennis suivi d'une remise de récompenses et d'un goûter. Lors de cette journée, sera aussi organisée une session de préinscription à tarif préférentiel pour la saison 2009-2010.

Les activités du BTL vous intéressent, alors n'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau :

- François Lainée (Président) 01.34.66.87.32
laine@aurigapartners.com
- Christine Merveille (Trésorière et resp. Communication)
01.34.42.02.93 christine.merveille@wanadoo.fr
- Maryse Tenailon (Secrétaire) 09.60.44.60.23
maryse.tenailon@fr.pwc.com

Vivez la passion du cheval à l'Épinette de Boisemont.

Le centre équestre est ouvert du mardi au dimanche. Il vous propose des cours d'équitation du débutant au galop 7, une cavalerie de qualité, des infrastructures spacieuses (une des plus grandes carrières du Val d'Oise) ainsi que des animations variées. Des enseignants diplômés d'état vous accompagnent tout au long de l'année et peuvent évaluer votre niveau grâce au passage de Galops.

Pour les amoureux de la nature, le centre équestre est proche de la forêt de l'Hautil et de belles balades sont au rendez-vous.

Pour les cavaliers aimant la compétition des Concours de Sauts d'Obstacles (voir article sur le CSO ci-dessous) et "d'Equifun" sont organisés de mars à décembre.

Un petit groupe de cavaliers dont quelques jeunes cavalières Boisemontaises s'adonnent à la compétition en participant régulièrement à des Concours de Saut d'Obstacle organisés par les centres équestres du département.

Dimanche 7 décembre 2008, deux cavalières de l'Épinette ont brillamment défendu les couleurs du centre équestre de Boisemont en terminant à la 1ère et à la 2ème place du CSO de Genainville dans la catégorie "Club 2".

Vous aimez le cheval, venez rejoindre les 520 adhérents passionnés d'équitation à l'Épinette de Boisemont.

Site internet de l'Épinette de Boisemont : <http://doudioune.ifrance.com/>



ZOOM sur une activité : le CSO ou Concours de Saut d'Obstacles



Le saut d'obstacles est un sport équestre qui se déroule dans un terrain délimité sur lequel ont été construits des obstacles. Les barres d'obstacles, généralement en bois, qui les composent sont mobiles et tombent lorsqu'elles sont touchées. Elles sont placées à des hauteurs différentes selon la difficulté et la nature de l'épreuve. La peinture des barres joue un rôle, des barres pastel seront plus facilement négligées que des barres de couleur vive. Il existe aussi des barres spéciales, en forme de planches droites, courbes ou ondulées appelées "palanques".

En dessous des barres, peuvent se trouver des soubassements constitués d'objets extrêmement variés : haies, bidets, murets, maquettes de maisons, pneus, bidons, etc. La présence ou non d'un soubassement sur un obstacle peut avoir beaucoup

d'importance : un cheval inquiet va essayer de le regarder afin de mieux mesurer sa "dangerosité" ou tel autre moins inquiet ou mieux habitué considérera cet obstacle comme anodin.

Les barres sont posées sur des fiches (aussi appelées taquets) encastrées dans des accessoires verticaux (chandeliers) assez lourds. Les barres, souvent très légères, sont posées sur des taquets quasiment plats entraînant une faute à la moindre touchette.

Les fanions servent à indiquer le sens dans lequel un obstacle doit être sauté. Les hommes de piste placent un fanion rouge à droite de chaque obstacle et un fanion blanc à gauche.

Les numéros sont placés devant le chandelier de droite. Ils indiquent l'ordre dans lequel les obstacles doivent être sautés.

L'oxer est un obstacle sur deux plans. La largeur peut-être plus importante que la hauteur.

Pour le cheval et le cavalier la règle du jeu est de réussir à franchir les obstacles, dans un ordre précis sans les renverser ou les dérober, et ce, le plus rapidement possible (épreuve chronométrée sur une partie du parcours).

Le CSO est une épreuve toujours très intéressante à regarder pour les spectateurs. Alors, n'hésitez pas à venir nombreux encourager nos cavaliers, lors des CSO organisés par l'Épinette à Boisemont.

La randonnée... c'est le pied !



La randonnée : une activité de plein air qui devient une véritable passion et un art de vivre. Au-delà de ses vertus sportives, la randonnée est aussi un moyen d'évasion, d'exercices physiques et un loisir de découverte.

De la marche en forêt ou en campagne en passant par les chemins côtiers jusqu'aux cimes de

l'au-delà, les passionnés sont de plus en plus nombreux.

C'est un loisir facilement accessible et praticable partout et en toutes saisons. Il n'est pas dangereux de marcher à condition de prendre de simples précautions. Le rythme et la durée sont variables, en fonction de l'endurance de chacun.

Pour apprécier ce sport, le choix des vêtements doit être adapté et le choix des chaussures primordial. Le matériel est aussi très important. Le contenu du sac à dos doit être minutieusement préparé, pas trop chargé et doit tenir compte des difficultés et de la distance du parcours.

Avant le départ, il est fortement conseillé de bien préparer l'itinéraire. Un parcours bien étudié, évite au troupeau de s'égarer ! Les fervents de "randos" savent de quoi ils parlent ! Après tous ces préparatifs, l'heure est venue de se diriger vers la campagne et d'emprunter les sentiers battus. L'entrée dans le royaume de Dame Nature met tous les sens en éveil. Senteurs, couleurs, faune et flore sont en perpétuelle mutation. On hume les essences, on contemple les paysages, on s'attarde à regarder une fleur, un champignon. On est surpris par un lièvre qui détale au beau milieu d'un champ ou les bonds successifs de quelques chevreuils dans les sous-bois. On reste stupéfait au passage d'une harde de sangliers qui surgit des fourrés ou par l'envol précipité d'un faisán qui jaillit d'un buisson.

Au cours de cette évasion les soucis quotidiens disparaissent pour laisser place à l'euphorie. La randonnée c'est aussi un moyen de ressourcement et d'échange. On l'apprécie d'autant plus lorsque la convivialité s'installe. La bonne humeur régnant, le partage d'une pause-café, d'un casse-croûte ou d'un pique-nique amélioré deviennent de purs moments de bonheur ! La randonnée c'est le pied ! L'essayer c'est l'adopter !

Du côté de l'école

Ce mois de décembre est traditionnellement riche en événements à l'école, fêtes de Noël obligent.

- Pour commencer, nous sommes allés à la Grande Halle de la Villette, jeudi 11 décembre, voir un spectacle sur glace : "Voyage autour des Contes des Mille et une nuits". Les enfants ont pu apprécier pendant 1h30 les prouesses des patineurs et leurs somptueux costumes. Quelques numéros de cirque avec des chiens et des otaries, ainsi qu'un équilibriste ont servi d'intermèdes à ce spectacle. Petits et grands sont revenus enchantés.



- Le samedi 13 décembre, c'était le marché de Noël. Depuis le mois d'octobre, tous les vendredis pendant



1h30, les enfants ont préparé ce grand moment. Ils ont découpé, collé, peint, cousu, ... afin de créer de belles décorations de Noël.

- Le cinéma l'Antares proposait en avant première un film de Noël. C'est ainsi que mardi 16 décembre, toute l'école est allée voir "Niko le petit renne".



- Pour terminer, vendredi 19 décembre, dernier jour de l'école, le Père Noël était très occupé : le matin il était à la piscine et l'après-midi à l'école ! A midi, un repas de Noël était servi pour tous les enfants dans

le préau : un moment très apprécié par tous ! Un grand merci au Père Noël qui a apporté des chocolats à chacun et des cadeaux pour toutes les classes.



Toute l'équipe vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année ainsi qu'une Bonne Année 2009 !

Internet est aujourd'hui l'outil incontournable de consultation et de transmission de l'information. Son usage et ses applications quotidiennes touchent à tous les domaines de notre activité. Ainsi, les jeunes passent plus d'une heure par jour devant un ordinateur ; si le courrier électronique et la messagerie instantanée restent les fonctions les plus répandues, leur consommation des jeux vidéo est intense, selon l'observatoire des usages Internet de Médiamétrie. Face à ce constat, il est

opportun de faire prendre conscience à nos jeunes qu'un usage raisonné et rationnel s'impose et qu'Internet est aussi une gigantesque encyclopédie et une source inépuisable de savoir et de culture.

Pour comprendre et apprendre, pour s'informer, réviser et progresser, voici une sélection non exhaustive de quelques sites pédagogiques dédiés aux élèves, parents et enseignants.

Disciplines	Sites	Caractéristiques
Maths	http://mathenpoche.sesamath.net/	Des centaines d'exercices qui couvrent l'intégralité des niveaux du collège et partiellement la classe de seconde
	http://euler.ac-versailles.fr/	Apprendre et enseigner les mathématiques, 2 650 fiches ressources du primaire à la terminale
	www.gomaths.ch	Site d'entraînement au calcul mental et autres techniques de calcul (Primaire et secondaire)
Français	http://www4.tfo.org/jeux/grammoleau/	Jeux ludiques de niveau primaire
	http://www.professeurphifix.net/	Fiches d'exercices pour l'école élémentaire (toutes disciplines)
	http://www.lettres.ac-versailles.fr/	Site complet, niveau secondaire
Sciences physiques	http://physiquecollege.free.fr/	Cours et soutien sous forme d'exercices corrigés (collège et lycée)
Histoire Géographie	http://www.herodote.net/sc.php	L'histoire universelle (de l'école au lycée)
	http://erra.club.fr/index.html	L'histoire, géographie et éducation civique (niveau secondaire)
Anglais	http://www.anglaisfacile.com/	Site pour apprendre ou réviser l'anglais, tous niveaux
	http://englishonline-reverso.typepad.com/	Blog pour enrichir ses connaissances en anglais
SVT	http://www.monanneeaucollege.com/	Le site de SVT au Collège, photographies, cours, exercices, vidéos...
	http://www.biologieenflash.net/sommaire.html	Animations flash pour mieux comprendre les cours
	http://sciencesdelavie.chez.com/	Exercices, niveau collège
Technologie	http://www.sitetechno.info	Fiches ressources et d'activités (collège)
Formation et métiers	http://www.meformer.org/	Fiches métiers, conseils et adresses utiles
Information et orientation scolaire	http://www.onisep.fr	Toute l'information sur les métiers et les formations

Principales décisions de votre Conseil Municipal - Conseil du 29 novembre 2008

Avis sur le PLU de Vaux-sur-Seine

La Commune de Vaux-sur-Seine a engagé une procédure de révision simplifiée de son PLU consistant à supprimer une zone de 25 hectares de bois, située dans le massif de l'Hautil et actuellement protégée comme faisant partie d'un Espace Boisé Classé (EBC). Cette révision est présentée comme ayant pour objet de permettre le réaménagement du site, en vue de son ouverture au public, par l'apport, après défrichage de la forêt, de matériaux inertes destinés à combler les fontis des carrières présentes en sous-sol.

Dans le cadre de cette procédure de révision simplifiée, la Commune de Boisemont est amenée, en sa qualité de Commune limitrophe, à émettre un avis à ce sujet.

Or, d'une part, ce projet de révision porte gravement atteinte, de manière aussi incohérente qu'injustifiée et de surcroît irréversible à une forêt remarquable et protégée à plusieurs titres, EBC, PPR (Plan de Prévention des Risques), Parc Naturel Régional du Vexin, ainsi qu'à l'intérêt écologique particulier représenté par la faune et la flore et aux espèces protégées présentes dans ce secteur (le massif de l'Hautil est répertorié en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, faunistique et floristique).

D'autre part, les opérations de réaménagement envisagées entraîneront des nuisances très importantes pour la Commune de Boisemont en particulier en raison des impacts notables induits par le passage incessant de nombreux camions transportant de grosses quantités de gravats.

A cet égard, il importe de souligner que ces opérations ont déjà commencé, tout à fait illégalement et que le trafic des camions est actuellement évalué à un passage de 14 camions par heure, remplis de gravas et de déblais de travaux publics. Le site concerné s'apparente aujourd'hui à une décharge.

Cette situation extrêmement préoccupante a été signalée par le Maire aux Préfets des Yvelines et du Val d'Oise. Une réflexion est également menée afin de trouver les meilleurs moyens de mettre un terme à des opérations nuisibles qui apparaissent s'effectuer illégalement alors que la révision du PLU n'est pas encore intervenue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, exprime un avis défavorable, pour les raisons indiquées, au projet de révision simplifiée du PLU de la Ville de Vaux-sur-Seine. Il demande que la présente délibération soit annexée au registre d'enquête publique.

Projet de modification du PLU de Boisemont

Il a été constaté dans la gestion des demandes d'autorisation d'urbanisme que certaines règles du PLU méritaient d'être complétées ou adaptées.

C'est ainsi notamment que la règle de constructibilité limitée, prescrite par l'article UH5 de ce document local d'urbanisme, justifiée par la nécessité de préserver le caractère fortement boisé du secteur, doit être précisée, à l'effet de s'appliquer à toutes les situations et en particulier en cas de divisions foncières, de manière à ce que la superficie minimale fixée s'impose expressément, en cette hypothèse, à l'ensemble des lots issus de cette opération, y compris les lots déjà bâtis.

Par ailleurs, il semble opportun et conforme aux préoccupations de développement durable d'autoriser la mise en place de panneaux solaires, sous certaines réserves tenant à leur intégration satisfaisante dans le paysage naturel protégé.

Enfin, il y a lieu de renforcer la protection des arbres et espèces considérés comme remarquables sur la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de modification du PLU de Boisemont et la mise en œuvre par le Maire de la procédure nécessaire à cette fin.

Demandes de subventions au Conseil Général

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite la subvention TRASERR 2009 pour les travaux de réfection de la rue Maurice Fouquet pour un montant pouvant être subventionné de 91 500? HT, qui seront financés par emprunt et fonds propres de la commune.

Il sollicite également le Conseil Général pour l'inscription en 2009 de la restauration du lavoir au titre du programme subventionné "Aménagement de village".

Demande de classement en espace naturel sensible d'une partie du territoire communal.

Lors de la création de la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) approuvée le 17 mars 2000 par le Préfet de Région, il a été défini des zones de protection, notamment la zone 2.3 qui comprend le château et ses dépendances, la ferme rose, l'espace de bocage et les zones de labours.

L'espace de bocage : une grande partie de cet espace est occupée par de vastes bocages humides dans lesquels paissent des chevaux. Plantés de pommiers ou de vieux arbres fruitiers, entourés de clôture en bois refendu, ces bocages donnent un charme exceptionnel à ces paysages ruraux.

Pour sauvegarder ces caractéristiques qui constituent une richesse naturelle de la Commune, Monsieur le Maire propose de solliciter une protection renforcée au moyen du classement de cette zone de bocage en espace naturel sensible. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite auprès du Conseil Général du Val d'Oise le classement en espace naturel sensible des parcelles A203-204-285 B681p-682p-683p-684-685-465-466.

Informations et questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un accident s'est produit rue de Vauréal au niveau du Centre équestre le jeudi 27 novembre qui a coûté la vie à un cheval et a épargné de justesse une jeune cavalière.

Il rappelle qu'il est urgent de réaliser un aménagement sécuritaire et qu'il va interpeller à nouveau Monsieur le Président du Conseil Général du Val d'Oise et Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise sur la nécessité d'entreprendre dans les meilleurs délais, les travaux du giratoire envisagé depuis 2002.

D'autre part la commission de sécurité interroge les habitants sur les problèmes que pose la circulation sur les voies de la commune.

Repas de Noël des Anciens

C'est avec un grand plaisir que Monsieur le Maire et quelques membres du Conseil Municipal, ont reçu, le 7 décembre, nos anciens au Château pour le repas de fin d'année.

Le repas a été finement cuisiné par Armand et Maryvonne de Sousa, servi par leurs enfants, ainsi que par Eve Maxel et Hélène Lopez. Nous les en remercions vivement !



Etaient particulièrement à l'honneur, le doyen de notre village, M. René Tailler, ainsi que les doyennes Mmes Georgette Verdier et Madeleine Doussaint. Nous avons eu une pensée pour ceux qui nous ont quittés, en particulier notre doyenne Mme Marguerite Le Roux.

Malgré un temps très brumeux à l'extérieur, à l'intérieur l'ambiance était chaude, avec un nouveau groupe, les DIAM'S, qui nous ont fait chanter (même un karaoké) et danser sur des tangos, valse, et autres danses....

Nous avons pu ainsi constater que nous avons de très bons danseurs et danseuses.

Malheureusement, il a fallu se quitter vers 18 heures.

Souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes et une bonne santé. A l'année prochaine, encore plus nombreux.



Les petits gâteaux de Noël

Quel que soit leur nom selon qu'on se trouve au sud ou au nord de l'Alsace, ces petits gâteaux de Noël alsaciens font chaque année le bonheur des petits et grands gourmands.

L'an dernier, nous vous avons mis l'eau à la bouche avec quelques recettes faciles. Cette année encore, nous ne résistons pas au plaisir de vous proposer une nouvelle recette délicieuse et facile à confectionner si on respecte les indications...

Voici donc la recette des "anisbredle" ou petits gâteaux à l'anis, vieux de plus de cinq cent ans puisqu'au XVIème siècle déjà, en Alsace, on cultivait l'anis et on se régalaient de cette spécialité.



Ingrédients :

250 g de sucre semoule

225 g de farine

2 œufs

1 cuillère à soupe d'anis

1 pointe de couteau de levure chimique (facultatif)

Monter les œufs entiers et le sucre en ruban, très longuement (le sucre doit être complètement fondu), puis ajouter la farine avec la levure et l'anis. La pâte ne doit pas être trop humide. Dresser sur une plaque beurrée et farinée des petits tas de pâte d'environ 2 cm de diamètre. La pâte s'étalera un peu, c'est normal. Laisser sécher une nuit dans une pièce pas trop froide. Cuire au four (120-150°) pendant une dizaine de minutes. Opération magique car les petits gâteaux vont souffler de l'intérieur et former un petit socle, le dessus doit rester blanc. Ce petit socle est le signe de réussite des anisbredle.

CARNET ROSE

BEUDIN Dorian	le 31/03/08
PERUE Caroline	le 16/05/08
GARDIN--HOARAU Léo	le 02/06/08
CARPENTIER Arthur	le 24/06/08
LIBOS Fabio	le 31/08/08
BALOCHE Valentin	le 12/10/08
HOUSSIN Eloïse	le 27/11/08
ESCALBERT Emma	le 10/12/08

Journal d'information municipal de Boisemont – Directeur de la publication : Jean-Claude Wanner, maire de Boisemont – Responsable Rédaction : Commission Information constituée de Mercedes Gamito, Danièle Guerneur, Martine Hieyte, Christine Merveille, Jean-François Pernel, Josiane Schaal, Karim Touazi, Claude et Danièle Van Kerrebroeck – Impression : Imprimerie Bazuyau, Vauréal – Tirage 350 exemplaires.

Calendrier 2009

JANVIER LES JOURS AUGMENTENT DE 1 H 04	FÉVRIER LES JOURS AUGMENTENT DE 1 H 30	MARS LES JOURS AUGMENTENT DE 1 H 48	AVRIL LES JOURS AUGMENTENT DE 1 H 39	MAI LES JOURS AUGMENTENT DE 1 H 16	JUIN LES JOURS AUGMENTENT DE 0 H 12
J 1 JOUR DE L'AN 1 V 2 S. Basile S 3 Se Geneviève D 4 Épiphanie L 5 S. Édouard M 6 S. Melaine 2 M 7 S. Raymond J 8 S. Lucien V 9 Se Alix S 10 S. Guillaume D 11 S. Paulin L 12 Se Tatiana M 13 Se Yvette 3 M 14 Se Nina J 15 S. Remy V 16 S. Marcel S 17 Se Roseline D 18 Se Prisca L 19 S. Marius M 20 S. Sébastien M 21 Se Agnès 4 J 22 S. Vincent V 23 Voeux du maire 18h30 S 24 S. Fr. de Sales D 25 Conv. de S. Paul L 26 Se Paule M 27 Se Angèle 5 M 28 S. Th. d'Acquin J 29 S. Gildas V 30 Se Martine S 31 Se Marcelle	D 1 Se Eli L 2 Présentation M 3 S. Blaise 6 M 4 Se Veronique J 5 Se Agathe V 6 S. Gaston S 7 Se Eugénie D 8 Se Jacqueline L 9 Se Apolline M 10 S. Arnaud M 11 N.-D. de Lourdes 7 J 12 S. Felix V 13 Se Béatrice S 14 S. Valentin D 15 S. Claude L 16 Se Julienne M 17 S. Alexis 8 M 18 Se Bernadette J 19 S. Gabin V 20 Se Almée S 21 S. Pierre-Damien D 22 Se Isabelle L 23 S. Lazare M 24 Mardi-gras M 25 Cendres 9 J 26 S. Nestor V 27 Se Honorine S 28 S. Romain Epaule 3 / Lettre dominic D Cycle solaire 2 / Nbre d'or 15 Inclinaison romaine 2	D 1 Carême/F. des Gd-Mères L 2 S. Ch. le Bon M 3 S. Gwenole 10 M 4 S. Casimir J 5 Se Olive V 6 Se Colette S 7 Se Felicité D 8 S. Jean de Dieu L 9 Se Françoise M 10 S. Vivien M 11 Se Rosine 11 J 12 Se Justine V 13 S. Rodrigue S 14 Se Mathilde D 15 Se Louise L 16 Se Benedicte M 17 S. Patrick 12 M 18 S. Cyrille J 19 S. Joseph V 20 Carnaval Ecole (matin) Expo Château (après-midi) Concert Eglise (soir) D 22 Se Léa L 23 S. Victorien M 24 Se Cath. de Suède M 25 Annonciation 13 J 26 Se Larissa V 27 S. Habib S 28 S. Gontran D 29 Se Gwladys L 30 S. Amedee M 31 S. Benjamin	M 1 S. Hugues 14 J 2 Se Sandrine V 3 S. Richard S 4 S. Isidore D 5 Rameaux L 6 S. Marcellin M 7 S. J.-B. de La Salle M 8 Se Julie 15 J 9 S. Gauthier V 10 S. Fulbert S 11 S. Stanislas D 12 PÂQUES L 13 Se Ida M 14 S. Maxime 16 M 15 S. Pateme J 16 S. Benoît-Joseph V 17 S. Anicet S 18 S. Parfait D 19 Se Emma L 20 Se Odette M 21 S. Anselme 17 M 22 S. Alexandre J 23 S. Georges V 24 S. Fidèle S 25 S. Marc D 26 Jour du Souvenir L 27 Se Zita M 28 Se Valérie 18 M 29 Se Cath. de Sienna J 30 S. Robert	V 1 FÊTE DU TRAVAIL S 2 S. Boris D 3 SS. Phil. Jacq. L 4 S. Sylvain M 5 Se Judith 19 M 6 Se Prudence J 7 Se Gisèle V 8 VICTOIRE 1945 S 9 S. Pacôme D 10 F. de J. d'Arc L 11 Se Estelle M 12 S. Achille 20 M 13 Se Rolande J 14 S. Mathias V 15 Se Denise S 16 S. Honoré D 17 S. Pascal L 18 S. Eric M 19 S. Yves 21 M 20 S. Bernardin J 21 ASCENSION V 22 S. Emile S 23 S. Didier D 24 S. Donatien L 25 Se Sophie M 26 S. Beranger 22 M 27 S. Augustin J 28 S. Germain V 29 S. Aymard S 30 S. Ferdinand D 31 PENTECÔTE	L 1 S. Justin M 2 Se Blandine 23 M 3 S. Kevin J 4 Se Clotilde V 5 S. Igor S 6 S. Norbert D 7 Trinité/F. des Mères L 8 S. Medard M 9 Se Diane 24 M 10 S. Landry J 11 S. Barnabe V 12 S. Guy S 13 Fête du BTL D 14 S. Etienne L 15 Se Germaine M 16 S. J.-F. Régis 25 M 17 S. Hervé J 18 S. Leonce V 19 S. Remy S 20 Fête de l'école Fête de la St Jean D 21 Fête des Pères L 22 S. Alban M 23 Se Audrey 26 M 24 S. Jean-Baptiste J 25 S. Prosper V 26 S. Antheime S 27 S. Fernand D 28 S. Irénée L 29 SS. Pierre, Paul M 30 S. Martial
JUILLET LES JOURS DIMINUENT DE 0 H 58	AOÛT LES JOURS DIMINUENT DE 1 H 35	SEPTEMBRE LES JOURS DIMINUENT DE 1 H 42	OCTOBRE LES JOURS DIMINUENT DE 1 H 43	NOVEMBRE LES JOURS DIMINUENT DE 1 H 17	DÉCEMBRE LES JOURS DIMINUENT DE 0 H 14
M 1 S. Thierry 27 J 2 S. Martinien V 3 S. Thomas S 4 S. Florent D 5 S. Ansoine L 6 Se Mariette M 7 S. Raoul 28 M 8 S. Thibaut J 9 Se Armandine V 10 S. Ulrich S 11 S. Benoit D 12 S. Olivier L 13 SS. Henri, Joël M 14 FÊTE NATIONALE M 15 S. Donald 29 J 16 N.-D. du Mt-Carmel V 17 Se Charlotte S 18 S. Frédéric D 19 S. Arsène L 20 Se Marina M 21 S. Victor 30 M 22 Se Marie-Mad. J 23 Se Brigitte V 24 Se Christine S 25 S. Jacques D 26 SS. Anne, Joachim L 27 Se Nathalie M 28 S. Sarrson 31 M 29 Se Marthe J 30 Se Juliette V 31 S. Ignace de L.	S 1 S. Alphonse D 2 S. Julien Eymard L 3 Se Lydie M 4 S. J.-M. Vianney 32 M 5 S. Abel J 6 Transfiguration V 7 S. Gaetan S 8 S. Dominique D 9 S. Amour L 10 S. Laurent M 11 Se Claire 33 M 12 Se Clarisse J 13 S. Hippolyte V 14 S. Evarist S 15 ASSOMPTION D 16 S. Armel L 17 S. Hyacinthe M 18 Se Helene 34 M 19 S. Jean-Eudes J 20 S. Bernard V 21 S. Christophe S 22 S. Fabrice D 23 Se Rose de L. L 24 S. Barthelemy M 25 S. Louis 35 M 26 Se Natacha J 27 Se Monique V 28 S. Augustin S 29 Se Sabine D 30 S. Flacre L 31 S. Aristide	M 1 S. Gilles 36 M 2 Se Ingrid J 3 S. Gregoire V 4 Se Rosalie S 5 Se Raissa D 6 Brocante de Boiseumont L 7 Se Reine M 8 Nativité de N.-D. 37 M 9 S. Alain J 10 Se Inès V 11 S. Adelphe S 12 S. Apollinaire D 13 S. Aimé L 14 La Se Croix M 15 S. Roland 38 M 16 Se Edith J 17 S. Renaud V 18 Se Nadège S 19 Se Emilie D 20 S. Davy L 21 S. Matthieu M 22 AUTOMNE 39 M 23 S. Constant J 24 Se Thecle V 25 S. Hermann S 26 SS. Côme, Damien D 27 S. Visc. de Paul L 28 S. Venceslas M 29 S. Michel M 30 S. Jérôme	J 1 Se Th. de l'E. J. 40 V 2 S. Leger S 3 S. Gerard D 4 S. Fr. d'Assise L 5 Se Fleur M 6 S. Bruno 41 M 7 S. Serge J 8 Se Pelagie V 9 S. Denis S 10 S. Ghislain D 11 S. Firmin L 12 S. Wilfrid M 13 S. Gerard 42 M 14 S. Juste J 15 Se Th. d'Avila V 16 Se Edwige S 17 S. Baudouin D 18 S. Luc L 19 S. René M 20 Se Adeline 43 M 21 Se Céline J 22 Se Elodie V 23 S. J. de Capistran S 24 S. Florentin D 25 S. Crepin L 26 S. Dimitri M 27 Se Emeline 44 M 28 SS. Simon, Jude J 29 S. Narcisse V 30 S. Blervenu S 31 S. Quentin	D 1 TOUSSAINT L 2 Jour des défunts M 3 S. Hubert 45 M 4 S. Charles J 5 Se Sylvie V 6 Se Bertille S 7 Se Carine D 8 S. Geoffroy L 9 S. Theodore M 10 S. Léon 46 M 11 ARMISTICE 1918 J 12 S. Christian V 13 S. Brice S 14 S. Sidoine D 15 S. Albert L 16 Se Marguerite M 17 Se Elisabeth 47 M 18 Se Aude J 19 S. Tanguy V 20 S. Edmond S 21 Pres. Marie D 22 Christ Roi L 23 S. Clement M 24 Se Flore 48 M 25 Se Catherine J 26 Se Delphine V 27 S. Severin S 28 S. Jacq. de la Marche D 29 AVENT L 30 S. André	M 1 Se Florence 49 M 2 Se Viviane J 3 S. François-Xavier V 4 Se Barbara S 5 S. Gerold D 6 S. Nicolas L 7 S. Ambroise M 8 Imm. Concept. 50 M 9 S. P. Fourier J 10 S. Romaric V 11 S. Daniel S 12 Se J.-F. de Chantal D 13 Se Lucie L 14 Se Odile M 15 Se Ninon 51 M 16 Se Alice J 17 S. Gaël V 18 S. Gatien S 19 S. Urbain D 20 S. Theophile L 21 HIVER M 22 Se Fr.-Xavier 52 M 23 S. Armand J 24 Se Adele V 25 NOËL S 26 S. Etienne D 27 Se Famille L 28 SS. Innocents M 29 S. David 53 M 30 S. Roger J 31 S. Sylvestre